

E.S.I.T.C. DE METZ  
6, rue Marconi  
57070 Metz

Organisation syndicale CFDT  
Union départementale et régionale  
2, rue du Général de Lardemelle  
BP 80527  
57009 Metz

A Metz, le 12 novembre 2019

Recommandée avec AR n°.....

**Objet :** Invitation à présenter des listes électorales pour l'élection de la délégation du personnel au comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 07 octobre 2019, dans lequel nous vous invitons à présenter des candidatures pour le premier tour des élections professionnelles devant se tenir le 07 janvier 2019.

Une candidature ayant été déposée dans le délai de trente jours prévu à l'article L. 2314-5 alinéa 5 du code du travail, nous vous invitons :

- à prendre contact avec Monsieur Marcel Poinsignon, Directeur, chargé de recevoir les organisations syndicales, afin de négocier un protocole d'accord préélectoral sur l'organisation de ces élections au cours d'une réunion qui aura lieu le :

**Le 04 décembre 2019 à 15 heures**

6, rue Marconi - 57070 Metz

- et à présenter vos listes de candidats impérativement avant le **10 décembre 2019**

Si à la date du **04 décembre 2019**, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée en vue de faire connaître sa volonté de négocier le protocole d'accord préélectoral, une date de scrutin sera fixée par la Direction.

Par ailleurs, dans un tel cas, la Direction fixera, conformément aux dispositions légales, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Marcel Poinsignon  
Directeur

E.S.I.T.C. DE METZ  
6, rue Marconi  
57070 Metz

Organisation syndicale CGT  
Union départementale  
10, rue de Méric  
BP 42026  
57054 Metz Cedex 2

A Metz, le 12 novembre 2019

Recommandée avec AR n°.....

**Objet :** Invitation à présenter des listes électorales pour l'élection de la délégation du personnel au comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 07 octobre 2019, dans lequel nous vous invitons à présenter des candidatures pour le premier tour des élections professionnelles devant se tenir le 07 janvier 2019.

Une candidature ayant été déposée dans le délai de trente jours prévu à l'article L. 2314-5 alinéa 5 du code du travail, nous vous invitons :

- à prendre contact avec Monsieur Marcel Poinsignon, Directeur, chargé de recevoir les organisations syndicales, afin de négocier un protocole d'accord préélectoral sur l'organisation de ces élections au cours d'une réunion qui aura lieu le :

**Le 04 décembre 2019 à 15 heures**

6, rue Marconi - 57070 Metz

- et à présenter vos listes de candidats impérativement avant le **10 décembre 2019**

Si à la date du **04 décembre 2019**, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée en vue de faire connaître sa volonté de négocier le protocole d'accord préélectoral, une date de scrutin sera fixée par la Direction.

Par ailleurs, dans un tel cas, la Direction fixera, conformément aux dispositions légales, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Marcel Poinsignon  
Directeur

E.S.I.T.C. DE METZ  
6, rue Marconi  
57070 Metz

Organisation syndicale CFTC  
Union départemental  
69, rue Mazelle  
57000 Metz

A Metz, le 12 novembre 2019

Recommandée avec AR n°.....

**Objet :** Invitation à présenter des listes électorales pour l'élection de la délégation du personnel au comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 07 octobre 2019, dans lequel nous vous invitons à présenter des candidatures pour le premier tour des élections professionnelles devant se tenir le 07 janvier 2019.

Une candidature ayant été déposée dans le délai de trente jours prévu à l'article L. 2314-5 alinéa 5 du code du travail, nous vous invitons :

- à prendre contact avec Monsieur Marcel Poinsignon, Directeur, chargé de recevoir les organisations syndicales, afin de négocier un protocole d'accord préélectoral sur l'organisation de ces élections au cours d'une réunion qui aura lieu le :

**Le 04 décembre 2019 à 15 heures**

6, rue Marconi - 57070 Metz

- et à présenter vos listes de candidats impérativement avant le **10 décembre 2019**

Si à la date du **04 décembre 2019**, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée en vue de faire connaître sa volonté de négocier le protocole d'accord préélectoral, une date de scrutin sera fixée par la Direction.

Par ailleurs, dans un tel cas, la Direction fixera, conformément aux dispositions légales, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Marcel Poinsignon  
Directeur

E.S.I.T.C. DE METZ  
6, rue Marconi  
57070 Metz

Organisation syndicale Force Ouvrière  
Union départementale  
24, rue du Cambout  
BP 30229  
57005 Metz Cedex

A Metz, le 12 novembre 2019

Recommandée avec AR n°.....

**Objet :** Invitation à présenter des listes électorales pour l'élection de la délégation du personnel au comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 07 octobre 2019, dans lequel nous vous invitons à présenter des candidatures pour le premier tour des élections professionnelles devant se tenir le 07 janvier 2019.

Une candidature ayant été déposée dans le délai de trente jours prévu à l'article L. 2314-5 alinéa 5 du code du travail, nous vous invitons :

- à prendre contact avec Monsieur Marcel Poinsignon, Directeur, chargé de recevoir les organisations syndicales, afin de négocier un protocole d'accord préélectoral sur l'organisation de ces élections au cours d'une réunion qui aura lieu le :

**Le 04 décembre 2019 à 15 heures**

6, rue Marconi - 57070 Metz

- et à présenter vos listes de candidats impérativement avant le **10 décembre 2019**

Si à la date du **04 décembre 2019**, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée en vue de faire connaître sa volonté de négocier le protocole d'accord préélectoral, une date de scrutin sera fixée par la Direction.

Par ailleurs, dans un tel cas, la Direction fixera, conformément aux dispositions légales, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Marcel Poinsignon  
Directeur

E.S.I.T.C. DE METZ  
6, rue Marconi  
57070 Metz

Organisation syndicale CFE-CGC  
Union départementale  
2, rue du Stade  
57050 Longeville-Lès-Metz

A Metz, le 12 novembre 2019

Recommandée avec AR n°.....

**Objet :** Invitation à présenter des listes électorales pour l'élection de la délégation du personnel au comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 07 octobre 2019, dans lequel nous vous invitons à présenter des candidatures pour le premier tour des élections professionnelles devant se tenir le 07 janvier 2019.

Une candidature ayant été déposée dans le délai de trente jours prévu à l'article L. 2314-5 alinéa 5 du code du travail, nous vous invitons :

- à prendre contact avec Monsieur Marcel Poinsignon, Directeur, chargé de recevoir les organisations syndicales, afin de négocier un protocole d'accord préélectoral sur l'organisation de ces élections au cours d'une réunion qui aura lieu le :

**Le 04 décembre 2019 à 15 heures**

6, rue Marconi - 57070 Metz

- et à présenter vos listes de candidats impérativement avant le **10 décembre 2019**

Si à la date du **04 décembre 2019**, aucune organisation syndicale ne s'est manifestée en vue de faire connaître sa volonté de négocier le protocole d'accord préélectoral, une date de scrutin sera fixée par la Direction.

Par ailleurs, dans un tel cas, la Direction fixera, conformément aux dispositions légales, les conditions de déroulement des opérations électorales et les portera aussitôt à la connaissance du personnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Marcel Poinsignon  
Directeur